

Service Public de Wallonie agriculture, ressources
naturelles environnement

Monsieur [REDACTED]
Inspecteur général
Avenue Prince de Liège, 15

5100 JAMBES

LE COMITE DE DIRECTION

Votre correspondant :

[REDACTED]

Fax :
[REDACTED]@swde.be

Verviers, le 24 juin 2022

Nos références : CD/EVS/MD/FZ

Vos références : DE/2022/06/16/BT/RM/AR

(A rappeler dans toute correspondance)

Monsieur l'Inspecteur général,

Cher [REDACTED],

Concerne : Concentrations élevées en substances polyfluoroalkyliques (PFAS) au niveau du puits de Chièvres

Suite aux premiers résultats obtenus, la SWDE a diminué de moitié le débit pompé au niveau de Chièvres P1 pour favoriser le mélange avec l'eau de l'adduction de la Dendre. Cependant, il est à ce stade compliqué de se dispenser complètement de cet ouvrage pour l'alimentation en eau de la zone. Les résultats des analyses indiquant la présence de PFAS dans l'eau ont été obtenus lorsque le puits était en fonctionnement.

Afin de se conformer à la future législation, effective en 2026, la SWDE a étudié dès à présent plusieurs possibilités dont celle d'installer un système de filtration (par charbon actif) provisoire afin de retenir les PFAS. L'option a été retenue et le lancement des travaux est en cours.

En ce qui concerne les délais, nous sommes dépendants notamment de l'octroi d'un permis unique et nous comptons sur l'administration pour nous aider à réduire ce délai au maximum.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur général, cher Benoît, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Eric VAN SEVENANT
Président du Comité de direction